

# L'écosystème musical européen

Un cadre conceptuel de définition de l'écosystème musical européen pour comprendre et stimuler sa diversité, sa créativité et sa solidarité, le rendant compétitif, résilient et attractif

## Résumé analytique

Le secteur musical européen du XXI<sup>e</sup> siècle est arrivé à un carrefour. La demande de musique a atteint de nouveaux sommets, avec des résultats économiques dans les principaux domaines d'activité du secteur indiquant une reprise solide après la pandémie de coronavirus. Simultanément, l'évolution des tendances sociales, culturelles et techniques crée une complexité croissante, parallèlement à des dynamiques et des interdépendances changeantes au sein du secteur.

La perception selon laquelle le secteur musical est de plus en plus caractérisé par sa complexité et ses interdépendances conduit à une compréhension du secteur moins en termes de chaînes de valeur linéaires traditionnelles et davantage comme un écosystème musical. La tendance à conceptualiser un secteur complexe comme un écosystème se retrouve également dans d'autres secteurs et forme la prémisse de base de la stratégie industrielle de l'UE.

Dans ce texte, nous décrivons **l'écosystème musical européen comme étant le réseau des acteurs du secteur musical, leur environnement, leurs interdépendances et leurs interactions à travers la production, la distribution et la consommation de musique, de sorte que de la valeur soit créée pour le système lui-même et pour les systèmes dont il fait partie.**

Dans cette définition, les acteurs vont des musiciens aux publics et aux décideurs politiques, ils peuvent également être de nature numérique, par exemple des algorithmes ou de l'intelligence artificielle. Leur environnement est composé d'actifs tangibles tels que des lieux ou des infrastructures numériques, ainsi que d'aspects intangibles tels que des règles et des législations, des conventions sociales ou des idées politiques. Les acteurs d'un écosystème ne sont pas seulement interconnectés, ils sont aussi interdépendants et créent de la valeur en impactant les autres d'une manière culturelle, économique et sociale.

Le secteur peut être compris comme un écosystème particulièrement adaptatif et réactif, capable de faire face aux développements de crises générales tels que le changement climatique, la pénurie de main-d'œuvre ou le changement des préférences des consommateurs, ainsi qu'aux défis spécifiques au secteur, tels que la consolidation du marché, la « plateformisation » et l'identification des impératifs politiques pour un avenir durable et résilient.

En raison des défis, on peut voir, en particulier dans le secteur musical européen, l'émergence de nouvelles structures écosystémiques co-organisées à travers le secteur de la musique dans lesquelles un nombre croissant de petits et moyens acteurs participent, basées sur la coopération, l'innovation et la diversité, telles que des réseaux musicaux plus ouverts, c'est-à-dire des activités musicales urbaines plus ouvertes, ainsi que des conférences et des festivals musicaux plus ouverts. Ces structures permettent l'orientation et la collaboration au-delà des anciennes frontières des secteurs et des cultures. Elles créent conceptuellement une ouverture vers d'autres écosystèmes voisins (non-musicaux) tels que le système éducatif, les systèmes de santé et de bien-être, et même jusqu'aux systèmes de planification et de développement urbains.

L'Europe offre un terrain unique et fertile pour accueillir ces développements. Comparée au marché musical américain, l'Europe accuse un retard en termes de pouvoir de marché dirigé par les investisseurs, mais avec ses structures co-organisées existantes, l'écosystème musical européen peut être vu comme un contrepoids au secteur musical nord-américain ou au secteur musical asiatique en pleine expansion. Pour que l'écosystème musical européen s'améliore, renforce ses capacités économiques et sa résilience, et permette à la musique d'optimiser son impact social et culturel, ces structures ont besoin de soutien. Le concept de secteur musical compris comme un écosystème offre de nouvelles opportunités pour des mesures politiques et des mécanismes de soutien afin de le renforcer et de l'aider à maintenir son avantage concurrentiel, notamment en favorisant l'éducation ; en investissant dans des programmes à long terme ; en optimisant les effets d'entraînement avec des secteurs voisins ; en renforçant la situation socio-économique des créateurs individuels ; en soutenant les communautés créatives locales ; et en adoptant une politique axée sur les données. Une politique musicale européenne visionnaire basée sur ces lignes d'action encouragerait le développement de nouvelles structures plus ouvertes, renforcerait celles existantes et libérerait tout le potentiel de l'écosystème musical.